

Thèse pour l'obtention du doctorat en sociologie, présentée par Mme Camille Bacherellie

Titre : « L'activité des concepteurs à l'épreuve des modalités plurielles de gestion de projets. L'introduction du management agile dans l'ingénierie de conception automobile »

Le jury est composé de :

Mme. Flore BARCELLINI, Professeure en ergonomie, CRTD, CNAM (Examinatrice)
M. Gaëtan BOURMAUD, Maître de conférences en ergonomie, Université Paris 8 (Examinateur)
Mme. Sandrine CAROLY, Professeure en ergonomie, Pacte, Université de Grenoble (Rapporteuse)
M. Pascal UGHETTO, Professeur en sociologie, LATTs, Université Gustave Eiffel (Rapporteur)

Direction : Corinne GAUDART, Directrice de recherche en ergonomie, CNRS, LISE UMR 3320, CNAM et Johann PETIT, Maître de conférences HDR, Institut Polytechnique de Bordeaux, CNRS IMS UMR 5218.

Résumé de la thèse

Le management agile est issu des « méthodes agiles », initialement définies pour la conception de logiciels au sein de très petites entreprises de type start-up et visant à raccourcir les cycles de conception informatique (Beck et al., 2001). Depuis une dizaine d'années, des groupes industriels d'envergure internationale ont souhaité adapter ces méthodes agiles à leurs propres contextes et à d'autres métiers que la conception informatique. Les méthodes agiles deviennent alors des modes de management (Benedetto-Meyer et al., 2021) avec pour objectif de simplifier et de fluidifier des processus de conception jugés trop rigides et chronophages (Dikert et al., 2016; Korhonen, 2013). C'est dans cette perspective que le groupe industriel automobile étudié, a adopté en 2019 une nouvelle modalité de gestion de projets s'inscrivant dans le management agile. La thèse réalisée s'intéresse donc particulièrement à l'introduction du management agile dans les métiers de la conception industrielle automobile. Les bureaux d'études en ingénierie de conception industrielle adoptent différentes modalités de gestion de projets, dans le but de rationaliser les processus de conception (Charue-Duboc & Midler, 2002; Garel, 2011; S. Petit, 2018; Poitou, 1988). Loin de se succéder les uns aux autres, les modalités de gestion de projets se superposent et créent un millefeuille organisationnel (Kalika et al., 2007). La particularité des métiers de la conception repose sur le fait que les concepteurs doivent réaliser une activité de synchronisation, essentielle à la conception d'un objet (Darses & Falzon, 1994). En d'autres mots, l'activité de synchronisation nécessite la mise en œuvre, par les concepteurs, de régulations afin d'être au bon moment, au bon endroit et avec les bonnes personnes en vue d'obtenir les bonnes informations. Ces régulations sont issues d'un travail d'organisation (de Terssac, 2011). Elles ont la caractéristique d'être processuelles (Petit, 2020) et inscrites dans le temps long (Gaudart, 2013). Elles permettent le réusinage des normes (Schwartz, 2016) et la prise en main du sujet sur son milieu (Leplat, 2006). De plus, elles sont déployées au sein d'équipes distribuées (Bourgault & Daoudi, 2014; Dietrich et al., 2010; Schmidt & Bannon, 1992) et virtuelles (Chevrier, 2019; Mortensen et al., 2013; Taskin, 2010), renforçant d'autant plus l'exigence et la complexité de l'activité de synchronisation. À travers ce travail de recherche, nous cherchons à comprendre comment les concepteurs réalisent l'activité de synchronisation au sein du millefeuille organisationnel, caractéristique des bureaux d'études, et particulièrement au moment où la modalité de gestion de projets issue du management agile est instaurée.

Mots clés: activité de synchronisation, ingénierie de conception, régulations, temporalités, millefeuille organisationnel, management agile.



11 décembre 2023
14h

Cnam, 2, rue Conté, Paris 3ème

Salle des conseils 37 (1) 49

[Plan d'accès](#)

[👉](#) voir le site du [Lise](#)

<https://lise-cnrs.cnam.fr/le-laboratoire/evenements-et-actualites-du-lise/evenements-scientifiques/camille-bacherellie-14>